

Compte-rendu de la séance du 07/04/2017

L'an deux mil dix-sept et le sept avril à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Franck GUREGHIAN, Maire.

Tous les conseillers en exercice étaient présents à l'exception de Mme Stéphanie BONGRAIN (a donné un pouvoir à Guillaume TENET), Delphine PREVOTEAU (a donné un pouvoir à Christophe MAHUET), Samuel COCHARD (a donné un pouvoir à Franck GUREGHIAN) et Stéphane GIAGRANDEI excusés.

Mme Elisabeth BAUDESSON été nommée secrétaire.

N°26/2017 : Vote du BP budget principal :

Après présentation, le conseil municipal adopte à l'unanimité le budget "**COMMUNE**".

Il s'équilibre ainsi :

Pour la section de fonctionnement : **1 157 933.00€**

Pour la section d'investissement : **483 334.00€**

N°27/2017 : Vote des taux des taxes directes locales :

Sur proposition de Monsieur le Maire, les différents taux des taxes directes locales sont fixés ainsi :

TAXE	TAUX
Taxe d'habitation	20.00 %
Taxe foncières propriétés bâties	30,70 %
Taxe foncières propriétés non bâties	20.60 %

N°28/2017 : Vote du BP budget lotissement :

Après présentation, le conseil municipal adopte à l'unanimité le budget "**LOTISSEMENT**" de la commune.

Il s'équilibre ainsi :

Pour la section d'exploitation : **260 968.35€**

N°29/2017 : annule et remplace le délibération N°21/2017 : Affectation du résultat Budget Principal avec reprise des résultats des budgets M49 dissous.

Conformément aux délibérations n°55/2016 et n°56/2016 du 23/12/2016, les résultats des budgets eau et SPANC dissous suite à la reprise des compétences eau et assainissement par la

Communauté Urbaine du Grand Reims, le conseil municipal décide d'affecter au budget communal 2017 les résultats comme suit :

Résultats EAU (délibération 17/2017):

28 553.24€ au compte R001 (report solde d'exécution d'investissement)

269 924.78€ au compte R002 (excédent de fonctionnement reporté)

Résultats SPANC (délibération 17/2017):

20 604.83€ au compte D002 (déficit de fonctionnement reporté)

Résultats COMMUNE (délibération 14/2017):

14 310.00€ au compte D001 (report solde d'exécution d'investissement)

392 558.00€ au compte R002 (excédent de fonctionnement reporté)

14 310.00€ au compte 1068 (excédent de fonctionnement capitalisé)

Résultats cumulés repris au BP commune 2017 :

au compte R001 : 28 553.24€ - 14 310.00 = 14 243.24€

au compte R002 : 269 924.78 - 20 604.83 + 406 867.77 = 656 187.72€

Questions diverses :

M le Maire informe le conseil municipal que les travaux d'aménagement de sécurité sur le RD20 à l'entrée d'Auménancourt le Grand (côté St Etienne sur Suipe) doivent commencer le 09 mai. La première réunion de chantier est prévue le 10 mai à 14h30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée 21H00